

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Le Dammarien Roland Parisé, Résistant, décoré de la Légion d'Honneur, est décédé le 12 mars dernier, à l'âge de 103 ans.

C'est un Dammarien discret, ancien membre actif de l'armée des ombres qui nous quitte. Sous l'occupation allemande, Roland Parisé avait notamment fait dérailler un train et organisé une grève dans une usine, pour lutter contre la machine de guerre du Reich. À la suite de ces actes héroïques, et d'autres, Roland Parisé avait frôlé la mort, après avoir été arrêté, le 29 novembre 1943, jugé le 23 mars 1944, puis transféré à Dachau. La libération du camp, le 29 avril 1945, l'a sauvé et lui a permis de retrouver la liberté.

Toute sa vie, Roland Parisé a participé à la transmission de la mémoire de cet esprit de résistance et a contribué à honorer tous ceux qui ont péri, en défendant notre liberté et nos valeurs.

Alors que 2025 marque le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ils ne sont plus nombreux à pouvoir témoigner directement de ce qu'ils ont vu, encore moins à pouvoir témoigner de ce qu'ils ont fait.

En leur absence, notre devoir est encore renforcé : surtout ne pas oublier l'horreur et les sacrifices, honorer ceux qui ont combattu, et transmettre.

À Dammarie-lès-Lys, cette transmission passe notamment par la participation des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, aux cérémonies patriotiques. Amener les jeunes à s'intéresser à cette période majeure de notre histoire collective, revêt une importance capitale à nos yeux. Comme dans bien des domaines, l'échelle communale est celle qui rend plus concrets et plus humains les parcours de vie et l'engagement pour les autres.

Nous le faisons, avec le soutien précieux et indéfectible de nos associations d'anciens combattants, que nous remercions chaleureusement.

Tous ensemble, nous rendrons hommage à Roland Parisé lors de la Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation, le dimanche 27 avril prochain, à partir de 10h30, rue de la Déportation, et à 12h15, au Monument aux Morts.

Nous penserons également à lui, et à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, le 8 mai, lorsque nous commémorerons les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le mois dernier, notre agglomération organisait un premier atelier participatif sur le prochain Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat. C'est un document stratégique pour l'aménagement de notre territoire avec un volet approfondi sur les questions Air, Énergie et Climat. Il prolonge le Schéma Directeur Régional d'Ile De France Environnemental adopté l'an dernier. Cet atelier, auquel était présent notre groupe, organisé en plusieurs ruches, a réuni des habitant.e.s, des élu.e.s, et des membres d'associations locales. Chaque ruche a établi une fresque territoriale à partir de données liées au réchauffement climatique, à la nature de l'occupation des sols, aux mobilités... afin de dégager les principaux obstacles et avantages pour l'aménagement de notre territoire. Principalement, la place de la voiture et l'artificialisation des sols (étalement urbain, entrepôts logistiques, routes, inondations) sont ressortis comme des inconvénients et les espaces naturels et la géothermie comme des avantages.

Les circuits courts et une mixité de fonction rapprochant habitat, emploi et commerces de proximité ont été évoqués comme éléments vertueux de notre développement. Mais, comme cela a été dit par les vices-présidents présents, la feuille de route est déjà bien engagée avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial, ses 35 actions et 152 sous-actions, dont près de 40% ont été réalisées, et le projet Ambition 2030 adopté en 2022 auxquels on ajoute l'atlas de la biodiversité et le plan d'accélération des énergies renouvelables. Après deux années, 90% des actions prévues par Ambition 2030 sont engagées dont 60% sont déjà au stade de la réalisation avec un budget global prévisionnel de 189 millions d'euros. Or la présentation, passant rapidement sur ces éléments (certains en contradiction avec les objectifs), n'évoquait ni les interconnexions avec les agglomérations voisines et leurs spécificités, ni la liaison est/ouest, ni les financements. La participation aurait donc ses limites.

La qualité de l'eau potable serait-elle aussi bonne que ce que l'on nous dit. Malgré les analyses sur de très nombreux paramètres de potabilité, aucune réglementation n'oblige à mesurer l'amiante dans l'eau. Or des canalisations sont encore en fibrociment. Des études ont montré que la présence d'amiante dans nos robinets pouvait être à l'origine de cancers digestifs.

dammariecitoyenne@gmail.com Vincent Benoit, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

PLACE AUX FEMMES !

Nous saluons :

- la journée organisée sur les violences faites aux femmes mais regrettons le choix des jours et horaires qui a entraîné une faible mobilisation des dammariennes !

- la place faite aux femmes le 8 mars (expositions, sculptures, théâtre, affiches au parc Soubiran, mise à l'honneur de 30 dammariennes qui ont reçu un bouquet de fleurs !) : pourtant, cette date reste événementielle et insuffisamment exploitée. Aucune femme n'a eu la parole : responsables d'associations, sportives, artistes, entrepreneuses.

Nous souhaitons :

- que le portrait de ces femmes soit mis en valeur dans le Lys'mag. Qui sont-elles ? Quel est leur engagement ?

- un véritable « espace de parole » pour présenter leur parcours citoyen.

Nous déplorons une communication insuffisante :

- peu d'affiches, pas de flyers, pas de banderoles : difficile de trouver dates, lieux, prix !

Du côté des associations

Les associations se refusent d'être un réservoir de personnes servant à valoriser les actions proposées : nous voulons être associées toute l'année à des réunions participatives et non à des réunions où tout est déjà fixé. Le projet de cité éducative ne touche toujours pas les acteurs sociaux et associatifs. Pourtant, les associations participent au comité de pilotage et souhaitent une coopération active avec l'ensemble des acteurs. Quels sont les obstacles ?

Le centre social voit ses moyens diminués : restriction des horaires d'ouverture, pas de conseil d'administration ouvert, activités en diminution, espaces réservés, planning des salles rigide : Au niveau national, un mouvement de contestation a soulevé les difficultés des centres sociaux dont la mission devrait être de maintenir la cohésion sociale et la solidarité.

Nous proposons :

- un programme social coordonné par le CCAS et le centre social
- un lieu citoyen au centre social pour créer une dynamique citoyenne qui permette un véritable maillage entre acteurs pour agir au service des citoyen(ne)s
- une place réelle pour les femmes, pour défendre l'égalité filles garçons, lutter contre toutes formes de violences
- une politique de prévention et de valorisation des talents dans nos quartiers

Pour conclure : " Malgré quelques efforts, la politique locale reste occasionnelle pour des résultats insuffisants. Des actions fragmentées et incohérentes, sans une stratégie politique de fond, aucun processus citoyen.

Peut mieux faire donc, un véritable engagement est attendu. Nous attendons des débats et des actions citoyennes..."

Un nouveau souffle pour Dammarie
Hicham, Sylvie, Ismael